

# Un lieu d'enseignement : l'amphithéâtre, espace du cours magistral

Christian Hottin

► **To cite this version:**

Christian Hottin. Un lieu d'enseignement : l'amphithéâtre, espace du cours magistral. Universités et grandes écoles à Paris, les palais de la science, 222 p., Action artistique de la Ville de Paris, p. 45-52., 1999, Paris et son patrimoine. halshs-00089205

**HAL Id: halshs-00089205**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00089205>**

Submitted on 11 Aug 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(Note préparatoire)

***UN LIEU D’ENSEIGNEMENT :  
L’AMPHITHEATRE, ESPACE DU COURS MAGISTRAL***

Christian HOTTIN

Chef de la mission ethnologie

DAPA- Ministère de la culture

[Christian.hottin@culture.gouv.fr](mailto:Christian.hottin@culture.gouv.fr)

***Naissance et apogée***

« *Ad caedes hominum prisca amphitheatra patebant, ut discant longum vivere nostra patent* »<sup>1</sup>, ce distique latin de Santeul ornait l’amphithéâtre de Saint-Cosme et Saint-Damien<sup>2</sup>, maison des chirurgiens parisiens avant leur installation dans l’édifice construit par Gondoin<sup>3</sup>. Tout en opposant résolument leurs destinations respectives, ce texte souligne la lointaine parenté qui unit les amphithéâtres du monde antique et ces salles de cours, souvent circulaires ou disposées en hémicycle, qui se sont développées depuis l’époque moderne au point de devenir le lieu par excellence de la transmission du savoir universitaire. La famille des espaces dérivés des premiers amphithéâtres est très vaste, tant cette disposition rayonnante du public semble naturelle pour les lieux destinés à la diffusion des paroles : théâtres, salles des assemblées politiques (Sénat, Assemblée nationale, Congrès à Versailles), églises et temples<sup>4</sup>.

Les amphithéâtres universitaires ne constituent qu’une branche de cette famille. Peu à peu, en fonction de l’évolution des besoins (nombre d’étudiants, méthodes pédagogiques), leur conception et leur équipement ont évolué, rendant ténue la ressemblance entre les amphithéâtres actuels et ceux des siècles passés : les gradins sont restés mais ils sont généralement disposés en ligne droite ou selon une faible courbe, la lumière artificielle règne partout, la sonorisation a

---

<sup>1</sup> *Les amphithéâtres de jadis étaient ouverts pour le massacre des hommes, les nôtres le sont pour qu’ils apprennent à vivre longtemps.*

<sup>2</sup> Vitry (P.), *L’Amphithéâtre des Chirurgiens et l’Ecole des arts décoratifs*, Paris, Gazette des beaux-arts, 1930, 16 p., p. 5.

<sup>3</sup> En souvenir de l’ancien établissement, cette citation fut gravée sur le mur du nouvel amphithéâtre, face aux grisailles de Gibelin et aux sentences qui les accompagnaient.

transformé leur acoustique... Il est vrai que les amphithéâtres contemporains, très vastes et surpeuplés (plus de mille étudiants par salle en droit et en économie) diffèrent profondément des amphithéâtres anatomiques de la Renaissance, parfaitement circulaires, destinés à un public restreint et conçus avant tout pour assurer une bonne visibilité<sup>5</sup>. Les amphithéâtres furent d'abord le lieu privilégié des dissections pratiquées par les médecins et les chirurgiens : les premières salles parisiennes (les amphithéâtres de Lemercier, de Riolan ou de Winslow, par Barbier de Blignières, pour les premiers<sup>6</sup>, la salle construite par Charles et Louis Joubert entre 1691 et 1695 pour les seconds<sup>7</sup>) témoignent de cette époque<sup>8</sup>. A l'Ecole de Chirurgie de Gondoin, construite entre 1776 et 1786, l'amphithéâtre est toujours destiné aux dissections, mais, par ses dimensions considérables, sa forme majestueuse et sa décoration murale, il annonce les salles de l'époque postérieure : le XIX<sup>e</sup> siècle sera l'âge d'or des amphithéâtres, le temps des *grands amphithéâtres* avant celui des *gros amphithéâtres*, pour reprendre l'expression de Denis Lengart et Agnès Vince<sup>9</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la forme de l'amphithéâtre s'impose dans toutes les disciplines<sup>10</sup>. Il est par excellence le lieu du grand cours public, ouvert à tous, à la Sorbonne comme au Collège de France. L'espace professionnel est devenu un lieu de prestige et de représentation comparable aux théâtres et aux opéras. Après 1880, dans les facultés de l'Université de Paris, des amphithéâtres sont construits en grand nombre : conçus avec une grande attention portée aux problèmes techniques, dotés des équipements les plus modernes et les mieux adaptés à la discipline enseignée, décorés somptueusement, ils sont en outre un lieu où se côtoient différents acteurs (professeurs, étudiants, simples auditeurs) et où s'expriment divers rites.

---

<sup>4</sup> Cela est particulièrement vrai dans le monde protestant, où la liturgie de la parole occupe une place centrale. Certaines églises, telles la Frauenkirche de Dresde ont la configuration d'un théâtre. Reymond (B.), *L'Architecture religieuse des Protestants*, Labor et Fides, Genève, 1996, 295 p., p. 82-83, ill. p. 242.

<sup>5</sup> Lengart (D) et Vince (A.), *Universités et écoles supérieures*, Paris, Le Moniteur, 1992, 119 p., ill. p. 105 : l'amphithéâtre circulaire d'anatomie de Padoue et l'amphithéâtre de dissection de la Faculté de Médecine de Madrid.

<sup>6</sup> Voir : Chéreau (A.), *Notice sur les anciennes Ecoles de Médecine de la rue de la Bûcherie*, Paris, Delahaye, 1866, 31 p.

<sup>7</sup> Voir : Vitry (P.), *L'Amphithéâtre des Chirurgiens et l'Ecole des arts décoratifs*, Paris, Gazette des Beaux-Arts, 1930, 16 p. On le décrit ainsi : « Garni de bancs de différents degrés, en sorte qu'un grand nombre de spectateurs puisse voir à la fois et commodément les opérations anatomiques ».

<sup>8</sup> On peut également évoquer le petit amphithéâtre circulaire situé derrière l'ancienne chapelle de la Charité, devenue Ecole clinique sous la Révolution puis Académie de Médecine entre 1850 et 1900. Corvisart et Laënnec y enseignèrent.

<sup>9</sup> Lengart (D.) et Vince (A.), *Universités et écoles supérieures*, Paris, Le Moniteur, 1992, 119 p., p.104-109.

<sup>10</sup> En revanche, en anatomie, c'est le pavillon de dissection qui devient le lieu privilégié de l'observation des *sujets* et de l'apprentissage de la dissection. Les salles de dissection ne disparaissent cependant pas : Rivé (Ph., dir.), *La Sorbonne et sa reconstruction*, Paris, DAAVP-La Manufacture, 1987, 231 p., p. 130 (coupe de la salle du service de physiologie).

### ***La conception des salles***

Espace d'enseignement, mais aussi lieu de réception, d'assemblée et de représentation, l'amphithéâtre apparaît dès l'époque moderne comme un élément essentiel de la construction universitaire. Cependant, selon les époques, cette importance est soulignée par l'apparence extérieure de l'édifice ou manifestée par le traitement des espaces intérieurs<sup>11</sup>. A la Sorbonne, aux Facultés de Droit et de Médecine, les amphithéâtres sont noyés dans l'ensemble des constructions et aucun n'apparaît en façade. En cela, ils diffèrent des salles construites aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dont les rotondes et les dômes modestes étaient visibles de la rue (bien que dépourvu de coupole, l'amphithéâtre du Jardin des plantes édifié par Edme Verniquet en 1787<sup>12</sup> est également une construction totalement autonome). Cette absence de monumentalité extérieure est compensée par l'ampleur de leur emprise au sol, la magnificence du décor et surtout le développement considérable donné aux espaces de circulation entourant la salle : couloirs, galeries, escaliers (ceinturés d'un péristyle au grand amphithéâtre de la Sorbonne<sup>13</sup>). L'âge d'or des amphithéâtres est aussi celui des amphithéâtres invisibles de l'extérieur. Dans les salles plus modestes et réservées à un usage spécifique, l'amphithéâtre est toujours flanqué d'un cabinet réservé au professeur, et, pour les disciplines scientifiques, d'un laboratoire destiné à la préparation des expériences développées pendant le cours<sup>14</sup>.

La conception d'ensemble des salles doit assurer le plus grand confort pour les auditeurs tout en créant les conditions d'une excellente transmission des connaissances entre l'enseignant et les étudiants. Outre les problèmes de circulation et de régulation des flux d'étudiants<sup>15</sup>, l'attention des architectes se porte sur trois points essentiels : l'acoustique, la luminosité et la visibilité proprement dite. Dans les amphithéâtres aménagés à l'intérieur de bâtiments déjà existants (cela est assez fréquent dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle), ces questions sont traitées de manière

---

<sup>11</sup> Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il arrive que l'amphithéâtre soit de nouveau traité comme une construction autonome, par exemple à la Loyola law school (Los Angeles, 1991), ou à la Faculté des Sciences Naturelles de Salzbourg (1986). Les références à l'architecture classique sont alors fréquentes. Voir : Lengart (D.) et Vince (A.), *op. cit.*, p. 24-27 et p. 98-103.

<sup>12</sup> Cette disposition présentait en outre des garanties de sécurité, puisqu'elle évitait la propagation des incendies, danger toujours menaçant dans les laboratoires placés autour de la salle de l'amphithéâtre. Voir : Pronteau (J.), *Edme Verniquet (1727-1804), architecte et auteur du grand plan de Paris (1785-1791)*, Paris, 1986, 652 p., p. 254-267, ill. p. 265.

<sup>13</sup> Il est en outre pourvu d'une vaste salle des autorités située derrière la scène.

<sup>14</sup> Voir : Nénot (H.-P.), *La nouvelle Sorbonne*, Paris, Armand Colin, 1895, 89 p., p. 19-72. Voir aussi : *Centenaire de l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris (1803-1903)*, Paris, 1904, 430 p., p. 99.

<sup>15</sup> Cette question est déjà traitée par Gondoin : outre les portes latérales, des escaliers placés derrière la salle permettent d'accéder directement aux rangs les plus élevés. Cette disposition, qui assure une meilleure sécurité, se retrouve en maints endroits, par exemple, dès 1880, aux amphithéâtres de l'Ecole Supérieure de Pharmacie. Voir : *Centenaire de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris (1803-1903)*, Paris, 1904, 430 p., p. 99.

assez hasardeuse. Ainsi, le grand amphithéâtre de l'ancienne Sorbonne était éclairé de baies placées à l'est de part et d'autre de la chaire : elles dispensaient une lumière abondante, mais, le matin, le soleil devait aveugler une bonne part de l'auditoire et laisser l'orateur dans l'ombre<sup>16</sup> !

Au contraire, dans les amphithéâtres de la nouvelle Sorbonne, Nénot a étudié les différents problèmes avec le plus grand soin. Pour donner aux amphithéâtres les plus vastes une bonne acoustique, on préfère alors les verrières zénithales aux baies latérales. Dans le grand amphithéâtre, le plafond vitré qui reçoit les sons de l'orateur est placé à 17 m. de lui<sup>17</sup> : cette disposition permet d'éviter les phénomènes d'écho<sup>18</sup>.

En ce qui concerne la visibilité, il convient d'assurer à chaque spectateur un bon angle de vue en direction du professeur, de la chaire (qui peut être une table destinée aux expériences dans les matières scientifiques) et du tableau. En ce domaine, les amphithéâtres de la vieille Sorbonne servent encore une fois de repoussoir : en effet, dans l'ancien amphithéâtre des sciences, une suite de colonnes traversait la salle (plus large que profonde)<sup>19</sup>. Dans les constructions ultérieures, cet écueil est évité, l'attention se concentre sur la chaire, dont une des fonctions est précisément de rendre l'orateur visible par tous, et sur le calcul de la courbe de visibilité. Les pentes des premiers amphithéâtres étaient droites<sup>20</sup> ; par la suite, le calcul de la courbe tient compte de la position de l'enseignant et du nécessaire décalage entre chaque rang : selon Nénot ce profil doit être une courbe qui permet à chaque rang de dépasser le rang inférieur d'une hauteur toujours égale<sup>21</sup>. D'après l'architecte de la Sorbonne, cette idée aurait d'abord été expérimentée en France, dans les amphithéâtres du Collège de France, mais il reconnaît que la pratique s'en est généralisée surtout en Allemagne<sup>22</sup>. En outre, la courbe est également déterminée par la nature des cours dispensés : dans les disciplines scientifiques elle doit être plus accentuée, afin de rendre plus visibles les expériences<sup>23</sup>. Les problèmes de visibilité, en particulier dans les amphithéâtres elliptiques (comme l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne) ne sont pas sans rappeler ceux rencontrés lors de la construction des théâtres à l'italienne ; en revanche, l'architecture des amphithéâtres droits

---

<sup>16</sup> Illustration : B.U. de la Sorbonne, réserve, Ms. Fol<sup>o</sup> RBA 163 : «*Séance de l'Orphéon dans le grand amphithéâtre* ». Reproduction : Rivé (P., dir.), *op. cit.*, p. 56.

<sup>17</sup> Voir : Nénot (H.-P.), *op. cit.*, p. 84. Le son parcourt 340 m. par seconde. Deux sons espacés d'un dixième de seconde ne font qu'un pour l'oreille, le second ne faisant que donner de l'amplitude au premier. Pour éviter l'écho :  $AC + CB - AB < 35$ . A étant la bouche de l'orateur, B l'oreille de l'auditeur et C un point résonnant de la salle.

<sup>18</sup> Le principal souci de Nénot était de favoriser la diffusion de la voix du professeur. Comme le soulignent Denis Lengart et Agnès Vince, une des préoccupations des architectes contemporains est de minimiser les bruits provenant des bancs de l'amphithéâtre, par exemple en disposant panneaux absorbants et pièges à sons latéraux. Lengart (D.) et Vince (A.), *op. cit.*, p.109.

<sup>19</sup> Reproduction : Rivé (Ph., dir.), *op. cit.*, p. 63.

<sup>20</sup> Lengart (D.) et Vince (A.), *op. cit.*, p. 108. Cette pente doit varier entre 10 % et 35 %.

<sup>21</sup> Nénot (H.-P.), *op. cit.*, p. 85-86.

<sup>22</sup> Nénot (H.-P.), *op. cit.*, p. 85.

équipés de mezzanines (amphithéâtre Boutmy à l’Institut d’études politiques, Amphithéâtre Binet à la Faculté de Médecine de la rue des Saints-Pères) se rapproche de celle des salles de cinéma contemporaines.

Intimement liée à la visibilité, la luminosité des amphithéâtres est également fonction de l’acoustique : l’éclairage latéral n’est possible que dans les salles de taille modeste, ailleurs il faut recourir à la lumière zénithale<sup>24</sup>. Afin de protéger ces verrières contre l’accumulation de pluie ou de neige, il convient de prévoir des systèmes d’écoulement appropriés<sup>25</sup>. Bien plus que la conception des salles<sup>26</sup>, l’équipement des amphithéâtres est une invitation à explorer la nature de l’acte qui s’y déroule : qu’est-ce qu’un cours ? Comment fait-on cours ?

### ***Équipement mobilier, équipement technique, équipement décoratif***

« Une lumière un peu sale tourne dans l’amphithéâtre comme si elle en essuyait la concavité. Il y a, au fond, un homme qui parle derrière une sorte de comptoir en bois naturel, et qui fait de petits gestes »<sup>27</sup>. En commençant son évocation d’un cours magistral en Sorbonne, Jules Romains compare la chaire professorale à un étal de boutiquier... Le maître n’est pas mieux traité : « *A première vue, il tient du prédicateur (...) et du commerçant qui, en termes modérés, propose une marchandise* »<sup>28</sup>. La chaire, c’est le professeur : elle isole l’enseignant du reste de salle<sup>29</sup>, lui permet de voir et d’être vu. La dimension symbolique de cet équipement n’est qu’un caractère acquis en raison de sa pérennité dans le mobilier des salles et de sa parfaite adéquation à sa fonction. Plus précisément, la chaire est le savoir incarné dans son représentant : chaire d’histoire, chaire de philosophie... Pour triviale et (benoîtement) provocatrice qu’elle soit, la comparaison de Jules Romains est valable : c’est bien le lieu d’un commerce, même s’il est intellectuel. A la singularité de la chaire répond la multiplicité des bancs disposés en gradins. L’évolution de cet équipement indique, dans une certaine mesure, les transformations du public des amphithéâtres et les mutations du cours magistral. Dans les

---

<sup>23</sup> Nénot (H.-P.), *op. cit.*, p. 57.

<sup>24</sup> Dès 1787 l’amphithéâtre de Verniquet au Jardin des Plantes était coiffé d’une lanterne en verre de bohème. Pronteau (J.), *op. cit.*, p. 263.

<sup>25</sup> Nénot (H.-P.), *op. cit.*, p. 85.

<sup>26</sup> La question du chauffage mériterait également d’être étudiée. Pour la Sorbonne, voir : Nénot (H.-P.), *op. cit.*, p. 85.

<sup>27</sup> Romains (J.), *Naissance de la Bande (Les hommes de bonne volonté*, t. 23), Paris, réed. 1988, Robert Laffont, coll. Bouquins, p. 195.

<sup>28</sup> Romains (J.), *Naissance de la Bande (Les hommes de bonne volonté*, t. 23), Paris, réed. 1988, Robert Laffont, coll. Bouquins, p. 195.

<sup>29</sup> Cet isolement est renforcé par l’installation de circulations séparées pour le maître et les élèves. Ces derniers pénètrent dans la salle par une porte donnant sur un couloir, la porte empruntée par le premier donne souvent sur un cabinet.

anciennes salles, que des bancs, pas de tablettes : cette disposition correspond au grand cours public, destiné à un auditoire éclairé mais pas toujours étudiant, fait pour être entendu plus que pour être retranscrit. Aujourd'hui généralisées et disposées de manière continue, les tablettes sont d'abord individuelles ou pour deux personnes (amphithéâtre Guizot de la Sorbonne de Nénot). Dans la Sorbonne de la fin du siècle dernier, une division au sein des amphithéâtres entre les places équipées de tables et celles qui en sont dépourvues semble renvoyer à la cohabitation de deux publics distincts : celui des étudiants<sup>30</sup> et celui des auditeurs<sup>31</sup>. Cette différenciation est à mettre en relation, entre autres, avec la transformation du cours public en leçon plus technique, plus érudite, destinée aux professionnels...

En lettres et en droit, le cours tient presque tout entier dans la parole. Le seul équipement destiné à relayer et à expliciter la pensée magistrale est le tableau, maigre adjuvant au demeurant. En sciences, il en va tout autrement. En chimie, en physique ou en sciences naturelles la démonstration orale du professeur accompagne souvent une expérience qui se déroule sous les yeux des élèves. Les progrès de la science expérimentale sont alors perceptibles jusque dans l'espace le plus emblématique du cours *ex cathedra* : les laboratoires viennent à la rencontre des amphithéâtres. Cette évolution se manifeste dans l'équipement des chaires : table de démonstration en lave émaillée<sup>32</sup>, arrivées multiples (eau, gaz, air comprimé humide ou sec, canalisation pour le vide)<sup>33</sup>, prises électriques<sup>34</sup>. Elle est encore plus spectaculaire lorsque, en levant le tableau noir, le professeur peut montrer à son auditoire la préparation de l'expérience, grâce à une baie donnant dans le laboratoire voisin<sup>35</sup>. Une des faiblesses de ces équipements peut résider dans leur rapide péremption : il faut alors, à grands frais, installer de nouveaux appareils dans une structure rigide, difficile à adapter<sup>36</sup>.

C'est en tant qu'équipements particuliers des amphithéâtres qu'on peut envisager les grands décors peints de la Sorbonne, des Facultés de Droit ou de Médecine. Les modestes décors des

---

<sup>30</sup> Ernest Lavisse évoque, à propos des *Sciences historiques en France*, la naissance d'un personnage nouveau à l'Université : l'étudiant en lettres.

<sup>31</sup> Cette séparation peut être exprimée par le mobilier, mais elle peut également se traduire dans l'architecture de la salle. Les tribunes latérales, inspirées du modèle berlinois, ont cette fonction (amphithéâtre de physiologie de la Sorbonne, amphithéâtre Jean Perrin de l'Institut de chimie physique, Amphithéâtre Boutmy de Sciences politiques). Il en va de même pour les niches de l'amphithéâtre Richelieu. Voir : Nénot (H.-P.), *op. cit.*, p. 66.

<sup>32</sup> *Centenaire de l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris (1803-1903)*, Paris, 1904, 430 p., p. 99.

<sup>33</sup> Cette description concerne l'amphithéâtre de chimie de la nouvelle Sorbonne. Nénot (H.-P.), *op. cit.*, p. 54.

<sup>34</sup> Nénot (H.-P.), *op. cit.*, p.27.

<sup>35</sup> Cette disposition se retrouve dans l'amphithéâtre de physiologie de la Sorbonne. Nénot (H.-P.), *op. cit.*, p. 66.

<sup>36</sup> L'équipement peut devenir totalement inutile lorsque la destination de l'amphithéâtre est profondément modifiée : c'est précisément le cas pour les amphithéâtres de la Faculté des Sciences depuis le transfert de tous les services à Jussieu.

salles en rotonde consistaient en emblèmes de la discipline enseignée<sup>37</sup> ou en bustes et portraits des membres de la communauté<sup>38</sup>. A partir de l’Ecole de Chirurgie de Gondoin, édifice novateur et point de départ d’une longue lignée d’amphithéâtres parisiens, le décor occupe, en général, sur le mur placé derrière la chaire, l’emplacement situé au-dessus du tableau<sup>39</sup>. Le thème traité par l’artiste est en principe en rapport avec la destination de la salle : ainsi, une des salles de la nouvelle Faculté de Droit reçoit une toile marouflée d’Abel Boyé intitulée *Télémaque commente devant les juges du peuple le recueil des lois de Minos*<sup>40</sup>. Plus généralement, la peinture peut évoquer l’histoire de l’institution. Les avatars successifs de la décoration du grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine en sont une illustration<sup>41</sup>. A destination exceptionnelle, décoration exceptionnelle : le *Bois sacré* du grand amphithéâtre de la Sorbonne est un panorama de toutes les disciplines autour de la figure tutélaire de la Sorbonne<sup>42</sup>. L’embellissement des salles n’est pas l’unique encore qu’évidente fonction de ces peintures. Plus précisément, elles contribuent par leur situation à magnifier l’espace particulier de la chaire professorale et à la distinguer nettement du reste du lieu. Par l’adéquation recherchée entre la destination de l’amphithéâtre et le thème traité, elles donnent une image idéale de la discipline, suffisamment générale pour être toujours en accord avec les propos de l’enseignant : *La Vie renaissant de la mort*, œuvre d’Albert Besnard pour l’amphithéâtre de Chimie, illustre quelques principes de la transformation des éléments. Enfin, de par leur emplacement, bien loin de favoriser la distraction du public, elles peuvent contribuer à guider les regards dans la bonne direction.

### ***Evénements historiques et vie quotidienne***

Les plus grandes heures de la vie des amphithéâtres parisiens ont accédé à la distinction suprême de l’hommage pictural. La figure de Michelet, flanquée de celle d’Edgard Quinet, émerge de la toile de Brouillet qui évoque la reprise de leur cours au Collège de France en 1848.

---

<sup>37</sup> Par exemple, des pélicans dans l’amphithéâtre de Winslow (ancienne Faculté de Médecine, rue de la Bûcherie).

<sup>38</sup> L’amphithéâtre des Chirurgiens a connu au moins trois bustes, au gré des changements d’affectation ou des mutations politiques : le chirurgien La Peyronie, Louis XVI, puis Bachelier, fondateur de l’Ecole de dessin ! Voir : Vitry (P.), *op. cit.*, p. 6.

<sup>39</sup> Cette disposition usuelle n’est pas sans fondements logiques. Néanmoins, quelques salles ont reçu un décor sur le mur opposé : la grande salle de l’Ecole des chartes, l’amphithéâtre Jean Perrin, les amphithéâtres de la Faculté de Pharmacie (décorés tardivement par Gromaire dans les années trente).

<sup>40</sup> Dossier de commande : Arch. Nat., F 21 2125. Reproduction : *L’Illustration*, n° 3036, II<sup>e</sup> quadrimestre 1901, p. 283.

<sup>41</sup> Voir : Legrand (N.), *Les collections artistiques de la Faculté de Médecine, inventaire raisonné publié par P. Landouzy*, Paris, 1911, XVI-338 p.



L’amphithéâtre est comble, une foule houleuse tend les bras vers les deux maîtres baignés d’une lumière presque surnaturelle<sup>43</sup>... Plus serein, Pasteur s’avance dans le grand amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne sous les acclamations d’universitaires venus de toute l’Europe pour célébrer son Jubilé. En une seule toile, Rixens figure deux monuments, l’un architectural, l’autre proprement humain, de la science française<sup>44</sup>. En raison de leurs dimensions, les amphithéâtres (principalement ceux de la Sorbonne) sont le théâtre de manifestations publiques de grande ampleur. Cependant, la vie quotidienne, telle qu’elle apparaît à travers les évocations littéraires, les rites ou expressions n’offre pas moins d’intérêt.

Dans l’argot de *Piston* (L’Ecole Centrale des Arts et Manufactures), *L’amphi* désigne le lieu où se déroule le cours, la leçon proprement dite et le public qui y assiste : de l’acception architecturale on passe à la discipline (*L’amphi de méca*) puis au groupe humain qui occupe le lieu. « L’amphi » est un des lieux privilégiés des manifestations de la communauté des élèves, face à un professeur d’autant plus volontiers complice qu’il est un ancien de l’Ecole : les cris scandés par toute la salle, amplifiés par le volume de la pièce, ne s’adressent pas à l’enseignant, mais à chacun des participants. Qu’un procédé scientifique inventé par le père d’un élève soit évoqué, et tout l’amphi de crier « *fistissi, fistissi* »<sup>45</sup>. Qu’une punition menace de tomber, et tous d’appeler « *Major, Major* », pour solliciter l’intervention de ce dernier auprès du professeur<sup>46</sup>. Les amphis ennuyeux sont l’occasion d’exécuter des caricatures des professeurs qu’on reproduira plus tard dans un recueil annuel intitulé *L’année de l’an* □. Cette tradition du portrait charge réalisé pendant les cours existe aussi à Polytechnique.

Mais à ces souvenirs de potaches on est libre de préférer les amphithéâtres combles de la Sorbonne, un certain mois de mai...

Christian HOTTIN

Chef de la mission ethnologie

DAPA - Ministère de la culture

[Christian.hottin@culture.gouv.fr](mailto:Christian.hottin@culture.gouv.fr)

Ce texte a été publié dans une version remaniée et illustrée sous un autre titre :

---

<sup>42</sup> Voir : De Fournoux (D.), « Puvis de Chavannes et le grand amphithéâtre », Rivé (Ph., dir.), *La Sorbonne et sa reconstruction*, Paris, DAAVP-La Manufacture, 1987, 231 p., p. 174-177.

<sup>43</sup> Dossier de Commande : Arch. nat., F 21 4180. Reprod : Rivé(Ph., dir.), *op. cit.*, p. 54. Cette toile est actuellement déposée à Ivry, au dépôt des œuvres d’art de la Ville de Paris.

<sup>44</sup> Dossier de commande : Arch. nat., F 21 2047.

<sup>45</sup> « *Son fils est ici* ».

“ L’enseignement : les amphithéâtres ”, *Universités et grandes écoles à Paris, Les palais de la Science*, Paris, AAVP, 1999, 222 p., p. 45-52.

Ce thème a été développé dans une communication :

« Prisca amphitheatra ad caedes hominum patebant, nostra ut logum vivere discant aperiuntur : l’espace du cours magistral dans l’enseignement supérieur du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », intervention au séminaire INRP – ENS – CNRS « Le cours magistral », Paris, 9 février 2006.

Le texte de cette conférence sera ultérieurement repris et développé dans deux articles :

***L’amphithéâtre sous la troisième République : entre apogée architecturale et critique fonctionnelle***

(A paraître dans un numéro de la revue *Histoire de l’éducation* consacré au thème du cours magistral)

Résumé du projet :

Le titre proposé pour l’article indique une perspective légèrement différente de celle de la communication donnée au séminaire de l’INRP en février 2006 : on s’était alors proposé dans un premier temps de retracer largement l’histoire de l’espace du cours magistral dans l’enseignement supérieur, depuis sa genèse moderne jusqu’à la période contemporaine, tout en insistant sur l’architecture des amphithéâtres de la troisième République. Avaient ensuite été étudiées la fonctionnalité et la symbolique de ces espaces. Pour donner plus d’ampleur à une réflexion qui avait suscité l’intérêt des participants et proposer en vue d’une publication collective une réflexion plus problématisée, on envisage ici de se concentrer sur l’architecture des amphithéâtres sous la troisième République, et même plus particulièrement sur la période 1870-1914, qui correspond à une phase d’intense activité architecturale.

Ces années sont celles qui voient, avec la reconstruction ou l’agrandissement de nombreux établissements d’enseignement supérieur, l’édification de très nombreux amphithéâtres. Le cours magistral des universitaires français, dont les brillantes envolées étaient jusqu’alors condamnées à résonner dans des salles d’apparence médiocre ou vétuste, se déploie désormais dans de vastes salles richement décorées, au cœur de bâtiments aménagés avec luxe à défaut d’être toujours pratiques. Simultanément, les architectes travaillent à faire de ces salles un espace susceptible de favoriser une transmission optimale des savoirs scientifiques : l’acoustique, la luminosité, la visibilité font l’objet d’études précises. La mise en scène de la démarche scientifique est rendue possible par l’implantation de tout une série d’équipements sensés permettre « la monstration de la démonstration » en temps réel : panneaux coulissants donnant sur les laboratoires, tableaux multiples, procédés d’occultation, etc. Le décor, à défaut d’avoir une valeur didactique magnifie l’espace de la chaire magistrale.

Mais, dans la salle, l’agencement des rangs et des tables officialise la naissance de l’étudiant professionnel, tandis que les auditeurs libres sont repoussés vers l’extérieur ou sur les côtés de la

---

<sup>46</sup> Donnay (M.), *Centrale*, Paris, 1930, 137 p., p. 68.

pièce : cela n'est il pas une indication d'une certaine inadéquation entre l'amphithéâtre et les formes modernes de transmission, voire d'élaboration des connaissances scientifiques ?

De fait, les critiques sont nombreuses, principalement chez les universitaires, pour dénoncer l'inadaptation de ces vitrines dorées et enchâssées dans de coûteux mais inefficaces « palais universitaires ». A l'amphithéâtre, on pourrait opposer la salle de séminaire, avec son mobilier réduit, son absence de chaire (et donc de hiérarchie visible), ses bibliothèques en accès libre... Mais la salle de séminaire n'est elle pas elle-même l'avatar littéraire et humaniste, certes imparfait mais néanmoins recherché, du laboratoire scientifique, véritable lieu emblématique de l'avènement de la Science et espace effectif de l'élaboration des sciences ?

Dans cette critique de l'amphithéâtre est perceptible l'admiration pour les méthodes allemandes de diffusion des savoirs. Reste à se demander si cette simplicité revendiquée ne renvoie pas également au souvenir de l'université médiévale, libre car dépourvue de bâtiments, pure et simple communauté savante fondée sur l'échange entre maîtres et disciples : une relation que l'amphithéâtre, où l'espace est parcouru de barrières invisibles mais infranchissables, ne facilite guère...

***Patrimoine universitaire : Les amphithéâtres parisiens***

(A paraître dans *In situ*, revue en ligne de l'Inventaire général du patrimoine culturel)